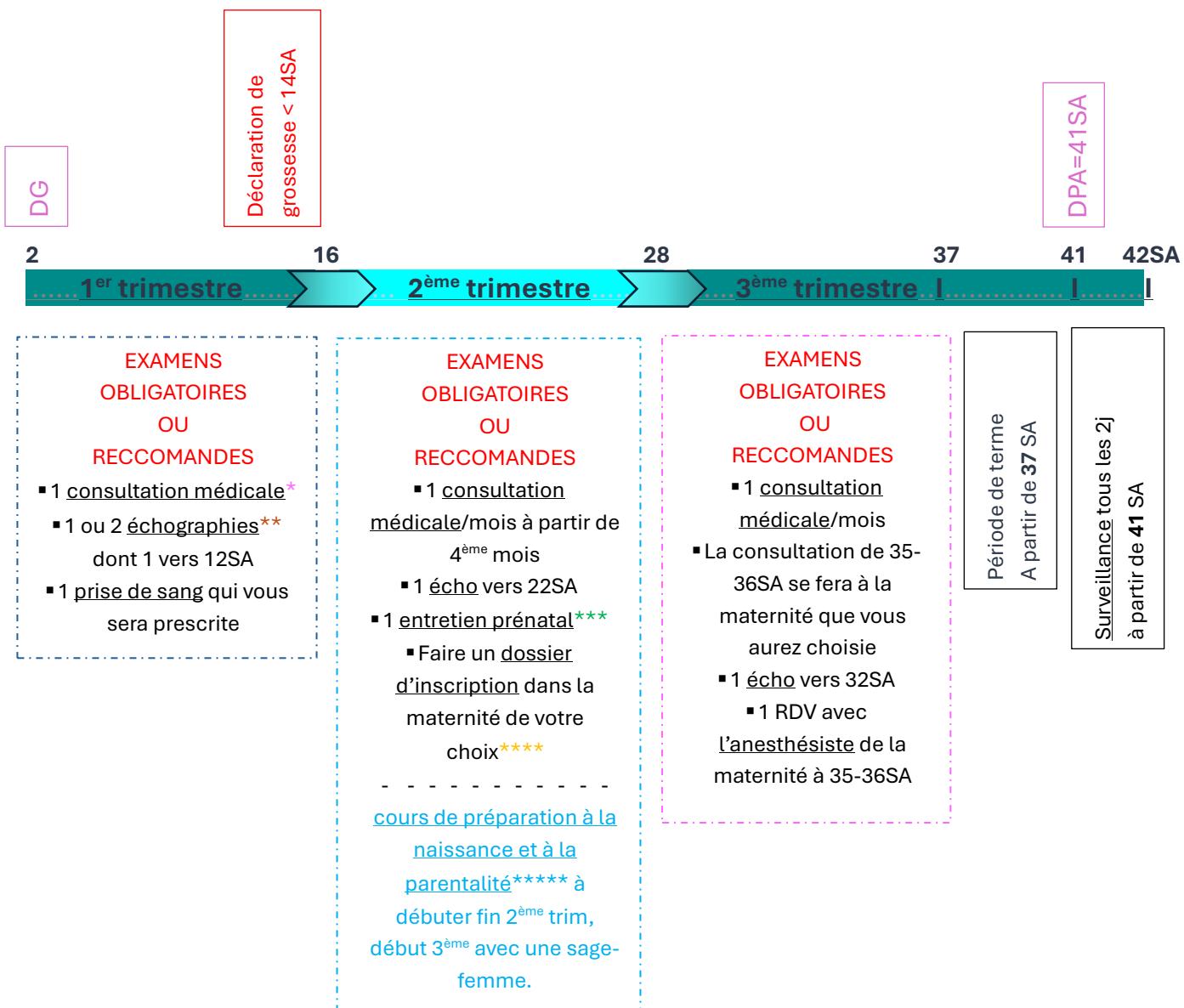


Vous êtes enceinte voici quelques repères pour votre suivi :

Pendant votre grossesse, on va vous parler en **SA** pour se repérer dans l'évolution de votre grossesse
= semaines d'aménorrhée = semaines qui se sont écoulées depuis le 1^{er} jour de vos dernières règles.



DG= Début de grossesse

DPA= Date prévue d'accouchement= 41SA

* Les consultations médicales peuvent être réalisées par une sage-femme, un gynécologue-obstétricien ou un généraliste.

La sage-femme a les compétences pour vous suivre médicalement pendant toute votre grossesse, si vous n'avez pas d'antécédents médicaux nécessitant un accompagnement plus spécialisé et si le déroulement de votre grossesse reste physiologique (c'est-à-dire sans pathologies). Autrement en fonction des antécédents ou pathologies, elle vous dirigera vers un gynécologue-obstétricien pour avoir un avis ou pour qu'il poursuive votre suivi .

** L'échographie va confirmer votre grossesse, sa position dans votre utérus et dater son début plus précisément. Votre déclaration de grossesse sera établie suite à l'échographie entre 11 et 13SA+6j et avec laquelle on vous proposera un dépistage de certaines malformations chromosomiques. les échographies peuvent être réalisées par une sage-femme échographiste ou un gynécologue obstétricien échographiste.

*** L'entretien prénatal est proposé systématiquement, idéalement il est réalisé par la sage-femme qui va vous faire la préparation à la naissance et à la parentalité et se fait en couple. Cet entretien est un moment d'échange pour mieux connaître le contexte de cette grossesse pour vous deux dans l'histoire de chacun, vos besoins, vos souhaits, vos questionnements, vos inquiétudes ...permettant ainsi de mieux vous guider et adapter votre suivi et accompagnement au sein du réseau médical et paramédical.

**** Les maternités organisent souvent des visites pour vous présenter leurs locaux et le type d'accompagnement qu'elles peuvent vous proposer.

***** La préparation à la naissance et à la parentalité est fortement conseillée s'il s'agit de votre première grossesse et adaptée à vos besoins pour les grossesses ultérieures. 7 cours de préparation sont pris en charge par la sécurité sociale .